

-
1. Débitrice: **ARTEMIA FITNESS SA**

2. Remarques: But: principalement en Suisse exploitation de centres de fitness, de body-building, de musculation et de sports; commerce de matériel s'y rapportant.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOFF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1).
Pour tout renseignement:
Groupe n° 2, tél. 022 388 89 02
2006 000396 C/OFA2

Office des faillites
1227 Carouge
- 05225812